Questions orales

LES TAUX D'INTÉRÊT HYPOTHÉCAIRES AU CANADA ET AUX ÉTATS-UNIS

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): Monsieur le Président, je vais tenter de poser une question supplémentaire au premier ministre dans l'espoir d'en obtenir des explications. En raison du régime bancaire qui existe au Canada, il n'existe guère de concurrence. Le premier ministre pourrait-il m'expliquer comment il se fait que les Américains peuvent obtenir chez eux des prêts hypothécaires à long terme à un taux d'intérêt de 7 ou 8 p. 100? Comment se fait-il qu'en dépit de la concurrence qui existe chez eux, ils peuvent obtenir des taux d'intérêt comme ceux-là, alors qu'en raison de la concurrence limitée qui existe au sein de notre propre régime bancaire, les taux d'intérêt chez nous sont deux fois plus élevés? Pourrait-il m'expliquer comment il se fait que ceux qui veulent emprunter pour s'acheter une maison peuvent obtenir dans certains États des taux d'intérêt de 7 ou 8 p. 100?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le Président, cette question appelle deux réponses. Je peux certes lui en fournir les raisons. L'une, c'est qu'aux États-Unis les taux d'intérêt sont déductibles de l'impôt sur le revenu, ce qui n'est pas le cas au Canada. Peut-être le député voudrait-il...

M. Riis: Les banques.

M. Trudeau: Je parle de l'emprunteur hypothécaire, monsieur le Président. C'est la question que le député a posée. Quant à rendre notre système bancaire plus concurrentiel, la Chambre est déjà saisie d'un projet de loi qui tend précisément à cela.

M. Riis: Et les banques étrangères?

M. Trudeau: Oui, les banques étrangères qui feraient la concurrence aux banques canadiennes et les obligeraient à devenir plus concurrentielles.

ON DEMANDE UN NOUVEAU BUDGET

L'hon. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Ouest): Monsieur le Président, j'ai également une question à poser au premier ministre, qui du fond du cœur comprendra sûrement que les programmes d'emploi de son gouvernement ont lamentablement échoué, comme le font voir les chiffres de chômage publiés aujourd'hui. Ce qui s'annonce maintenant c'est l'arrivée des diplômés de nos écoles sur le marché du travail, avec l'aggravation du chômage pendant l'été. Et il y a la montée des taux d'intérêt. Et il y a le dollar qui n'a jamais été aussi bas depuis des années.

Le premier ministre ne pense-t-il pas qu'avant de quitter la direction du pays, il devrait essayer de convaincre le ministre des Finances de présenter un nouvel exposé économique ou budgétaire avant la fin de juin afin que nous puissions adopter

des projets de loi et prendre les initiatives nécessaires pour assurer notre avenir économique qui s'annonce très sombre?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le Président, l'opposition empêche le gouvernement de faire avancer, comme c'était entendu, les projets de loi budgétaires de l'an dernier. Je ne parle pas du budget de cette année, mais de celui de l'an dernier. Et voilà que l'opposition demande maintenant un nouveau budget, alors qu'elle refuserait, bien sûr, de faire avancer les projets de loi budgétaires. Que veut le député? Il demande un nouveau budget, mais il n'a même pas commencé de s'occuper du dernier ni même de l'avant-dernier.

M. Hnatyshyn: Monsieur le Président, si le premier ministre et ses collègues voulaient bien saisir la Chambre de ces mesures, il pourrait compter qu'elles recevraient l'accueil raisonnable qui convient.

ON DEMANDE QUE LE MINISTRE DES FINANCES PRENNE DES MESURES

L'hon. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Ouest): Monsieur le Président, j'ai une question supplémentaire à poser au premier ministre. La majorité des prévisions économiques et des indicateurs annoncent maintenant de gros nuages à l'horizon, et nous risquons vraiment un grave effondrement financier au pays. Le premier ministre peut bien parler des textes de loi dont la Chambre est saisie, pourtant il sait que le gouvernement se contente de faire du sur-place, occupé qu'il est par le congrès d'investiture libérale. Il se fiche pas mal de la population canadienne et de ses problèmes. Est-ce que le premier ministre ne va pas demander au ministre des Finances d'agir, de faire face à la conjoncture, de penser à assurer le bien-être de la population canadienne plutôt que celui du parti libéral?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le Président, le député a entamé sa question en disant: «Si le gouvernement présentait les projets de loi». Nous les avons présentés mercredi dernier je pense, et l'opposition a fait de l'obstruction. Nous avons appelé celui des sociétés d'État...

M. Dick: Des projets de loi? Combien?

M. Trudeau: Oui, monsieur le Président.

M. McKenzie: Votre projet de loi n'est pas bon.

M. Trudeau: Bien sûr, monsieur le Président, les députés aimeraient bien dire qu'il n'est pas bon. Est-ce que le député aurait l'obligeance d'écouter ma réponse? Je lui ferai ensuite la faveur d'écouter la question supplémentaire qu'il veut poser.

Des voix: Oh, oh!

M. Trudeau: Ils ne tiennent pas à entendre les réponses à leurs questions, monsieur le Président. Les braillards de là-bas tiennent simplement à brailler à propos de la course à l'investiture, et s'ils le font c'est parce qu'ils commencent à avoir la frousse.